



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Situation des brasseries indépendantes

Question écrite n° 15968

Texte de la question

Mme Carole Grandjean attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, chargée des entreprises, du tourisme et de la consommation sur la situation des brasseries indépendantes. Face à la hausse du prix du verre et la hausse du prix de l'énergie, les brasseries artisanales et indépendantes rencontrent des difficultés de trésorerie importantes. Pour y faire face, plusieurs revendications sont portées par ces professionnels, comme une aide exceptionnelle de trésorerie de 20 millions d'euros, l'alignement des droits d'accises sur ceux des viticulteurs, la dispense de licence pour la dégustation de bière ou encore la revalorisation de la consigne du fût. Malgré l'action du Gouvernement en faveur des entreprises, notamment au cœur des crises de la covid-19 ou celle énergétique qui persiste, pour accompagner les artisans avec le bouclier tarifaire, l'amortisseur d'électricité ou encore le guichet d'aide au paiement des factures d'électricité, Mme la députée tient à faire savoir les inquiétudes d'une profession qui fait la fierté du pays et en incarne l'excellence du savoir-faire. Si le Gouvernement a déjà agi pour les artisans brasseurs en 2021 en allouant 4,5 millions d'euros dans le cadre d'un plan d'aide spécifique, elle l'interroge sur ce qu'elle entend entreprendre pour résoudre les difficultés dont font état les brasseurs indépendants.

Données clés

Auteur : [Mme Carole Grandjean](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (1^{re} circonscription) - Renaissance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15968

Rubrique : Commerce et artisanat

Ministère interrogé : [Entreprises, tourisme et consommation](#)

Ministère attributaire : [Entreprises, tourisme et consommation](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 mars 2024](#), page 1731

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)